



## QSE DÉVELOPPEMENT

Organisme de formation enregistré sous le  
N° 84 42 02970 42

# MEMBRE DE LA CSSCT, ENTREPRISE DE PLUS DE 300 PERSONNES

Ref : SST05

*Dates et tarifs sur demande*

## OBJECTIFS

Connaître les rôles et missions de la CSSCT ainsi que son fonctionnement

Développer l'aptitude à déceler et mesurer les risques, acquérir le réflexe et la capacité à analyser les conditions de travail et à proposer les améliorations nécessaires.

Acquérir les outils et méthodes pour développer la prévention des risques professionnels dans son entreprise .

## PUBLIC

La formation s'adresse aux personnes membres du CSE.

Prérequis : aucun

## DURÉE

5 journées pour une durée totale de 35 heures.

## PÉDAGOGIE

### Moyens pédagogiques mis à disposition :

Une salle de formation accessible et équipée d'un matériel informatique (PC et vidéoprojecteur) ainsi que de tableaux.

### Formateur :

Consultant SST agréé alternant des séances théoriques avec des exercices pratiques.

## ÉVALUATION

Suivi par des feuilles de présence émargées par les stagiaires. En fin de formation, un test est organisé pour valider l'acquisition de compétences.

Attestation de formation remise en fin de formation.

## SATISFACTION

Remise d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation pour évaluer l'atteinte des objectifs.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Mise en place de la CSSCT :

- Cadre d'implantation
- Fonctionnement et lien avec le CSE
- Les membres et la présidence de la commission
- Les missions (base du CHSCT)

### La Santé Sécurité et les conditions de travail

- Le droit d'enquête
- Le droit d'alerte
- Réaliser une inspection des locaux et lieux de travail
- Les entreprises extérieures
- La coordination de sécurité
- Les notions de responsabilité de l'employeur
- Les obligations du salarié
- Prévention des risques
- Evaluation des risques professionnels liés à l'activité
- Recherche de solutions et d'amélioration
- Information des salariés
- La distinction entre un danger et un risque
- Identifier les risques pour la santé mentale

- La prévention de la pénibilité au travail
- Définition d'un danger grave et imminent
- Le retrait des salariés
- La maladie professionnelle

### Les interlocuteurs de la CSSCT

- Les experts, IPRP
- L'inspection du travail

### Accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Les responsabilités
- Le droit de retrait
- La déclaration et la gestion des AT / MP
- Les premiers secours
- L'analyse de l'accident
- L'arbre des causes

### Mise en pratique sur les cas suivants:

- Etude de poste
- Document unique
- Analyse d'accidents du travail
- Documents : rapport de visite, compte-rendu de CSSCT.



Référencé  
DataDock